

► La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest

“The West African Protected Areas Newsletter”

N°32

Juin 2010

Numéro spécial **Eléphants**



EDITO

■ From **Ian Michler**,
photojournalist,
Invent Africa Safaris
(www.inventafrica.com)

*Ian Michler's opinion following the CITES COP15 held in March 2010 in Doha (Qatar) was published in April issue of **Africa Geographic***

Ivory traders get tusked

Ring one up for the elephants! The most recent CITES meeting in Doha, Qatar has drawn to a close and amongst the numerous resolutions, there was a significant victory for elephants and those opposed to the ivory trade. The proposals from Tanzania and Zambia to downgrade the conservation status of their elephant populations and to sell over 100 tons of ivory stockpiles through auctions were rejected.

These decisions should be welcomed and will hopefully go some way to tightening the ivory markets. Without the sales, the markets become smaller with less incentive to supply them. This in turn will allow authorities the space to clamp down on elephant poaching and the illegal markets, both locally in numerous African states and internationally. It must be noted that Tanzania, Zambia and China, the principal parties involved in these proposed trades, are amongst the worst offenders and have the poorest of records when it comes to poaching and illegal markets. Giving them the go-ahead would have been akin to handing the bottle store keys to a drunk.

Contrary to my suspicions, it would seem that in this instance voting did not follow the line of petty politics and economics. General press and convention reports indicate that the Elephant Trade Information System (ETIS), one of the tools CITES uses to monitor elephants and ivory



movements, presented damning research showing an increase in poaching and the illegal trade in ivory over the past 5 years. This no doubt had a substantial impact on delegates and helped sway their votes.

But other species were not so lucky. Resolutions seeking to enhance the protection status of polar bears, sharks, whales and blue-fin tuna for example were all defeated. These decisions again ask serious questions as to the primary aim of CITES: is it indeed a conservation body fulfilling its mandate of controlling trade in order to protect species, *or* has it become a vehicle for vested interests to facilitate and manipulate trade?

In the closing press release issued by IUCN, it was stated that, “It’s time for joint action and for regulatory bodies to work together to ensure the continued survival of species threatened by wildlife trade”. Do they really mean this? Surely then there are no arguments as to why we cannot afford these species the ultimate protection?

This topic is worthy of further debate...

This text is available on: <http://www.africageographic.com/blogs/?cat=5>

Thanks to **Africa Geographic** for this article.
Visit the website: www.africageographic.com

En français

Ian Michler journaliste et photographe à Invent Africa Safaris (www.inventafrica.com) s'exprime à la suite des décisions de la CITES durant la Conférence des Parties en mars dernier.

Défaite pour les négociants d'ivoire

Premier round, victoire des éléphants ! La récente réunion de la CITES à Doha (Qatar) compte, parmi les nombreuses résolutions prises, une victoire significative pour les éléphants et les personnes opposées au commerce de l'ivoire. Les

propositions émanant de la Tanzanie et de la Zambie de réduire le statut de conservation de leurs populations d'éléphant et de vendre aux enchères plus de 100 tonnes de réserves d'ivoire ont été rejetées.

Ces décisions devraient être bien accueillies et, avec un peu de chance, resserrer les marchés de l'ivoire. Sans ventes, les marchés deviennent plus petits avec moins d'engouement à les approvisionner. En retour, ceci permettra aux autorités d'avoir la latitude d'agir avec fermeté contre le braconnage et le commerce illégal de l'éléphant, tant au niveau local, dans de nombreux Etats africains, qu'au niveau international.

Il faut noter que la Tanzanie, la Zambie et la Chine, les principales Parties impliquées dans cette proposition commerciale, sont parmi les pays où il y a le plus de contravention à la loi et où le braconnage et les marchés illégaux sont les plus développés. Leur donner le feu vert aurait équivalu à enfermer le loup dans la bergerie.

Contrairement à ce que je pensais, il semblerait que dans ce cas précis, les votes n'ont pas été motivés par de mesquins intérêts politiques et économiques. La presse en général, et les rapports de la Convention, indiquent que le système d'information sur le commerce de l'éléphant (ETIS), un des outils utilisé par la CITES pour faire le suivi des mouvements des éléphants et de l'ivoire, a présenté les résultats accablants d'une étude montrant une augmentation du braconnage et du commerce illégal de l'ivoire au cours des 5 dernières années. Cela a sans doute eu un impact considérable sur les délégués et influencé leur vote.



Mais d'autres espèces n'ont pas eu autant de chance. Les résolutions cherchant à améliorer le statut de protection des ours polaires, des requins, des baleines et du thon rouge par exemple ont toutes échoué. Ces décisions posent encore d'importantes questions quant à l'objectif premier de la CITES : est-ce en effet un organe de conservation accomplissant son mandat de contrôle du commerce afin de protéger des espèces, ou est-ce qu'elle sert désormais des intérêts particuliers pour faciliter voire manipuler le commerce ?

Dans son communiqué de presse publié à la fin de la réunion (*reproduit dans cette lettre APAO-ndlr*), l'UICN a affirmé qu'« il est temps de mener une action commune et que les organes de régulation travaillent ensemble pour assurer la survie des espèces menacées par le commerce de la faune sauvage ». Le pensent-ils vraiment ? Si tel est le cas, il n'y a certainement pas de raison pour expliquer pourquoi on ne peut pas donner à ces espèces sauvages une ultime protection.

Et cette problématique mérite davantage de discussion...

Le texte est disponible à l'adresse suivante : <http://www.africageographic.com/blogs/?cat=5>

Visitez également : www.africageographic.com

Towards better management of Wildlife populations in West Africa: the role of CITES-MIKE capacity building initiatives in the Elephant Range States (*en français, page suivante*)

By Massalatchi M. Sani, Coordinator of the CITES-MIKE programme, and Yaw Bofo, Deputy coordinator

Protected area managers need reliable information for appropriate decision-making. Getting reliable information is not only time consuming and costly but the personnel to collect the information may not usually be up to the task in most of our protected areas. The CITES-MIKE programme is a site-based programme that relies heavily on quality information obtained from ranger patrols in the protected areas. *MIKE*, the acronym for *Monitoring the Illegal Killing of Elephants* is a monitoring tool used by the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Flora and Fauna (CITES) to evaluate trade policies on elephant products. Its goal is to manage elephant populations in a sustainable manner by using information obtained through continuous surveillance, to help in taking appropriate decisions regarding management of elephant populations and trade of the elephant products.

MIKE West Africa monitors law enforcement activities in 19 protected areas in 11 West African countries. And the ranger-based patrol information obtained from the protected area officers are routinely gathered, quality controlled and analysed for decision-making at all levels (from the Protected area level to the CITES Conference of Parties level). It is without doubt that the wildlife rangers are the fulcrum of any successful protected area programme. Their effective patrol operations are central to safeguarding biodiversity and reversing the dwindling fortunes of biodiversity conservation thereby maximising biodiversity contribution to national socio-economic development.

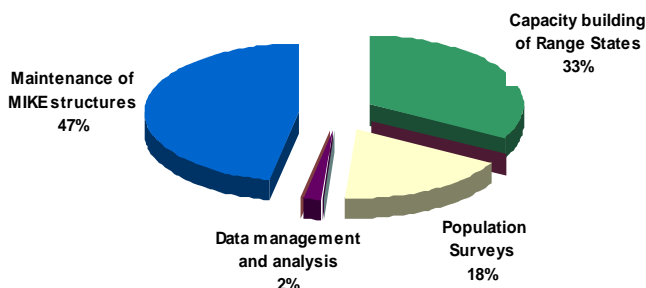
MIKE has made capacity building as a key component of its programmes over the decade of its existence. Over 30 percent of the MIKE West Africa annual operational budget, for instance, is directed towards capacity building initiatives at the MIKE site levels (graph below) where wildlife officers are routinely trained in Law Enforcement Monitoring (LEM) and data collection using approved standards.

In 2009, for instance, MIKE West Africa trained 99 wildlife field officers from Liberia Sapo National Park, Togo Oti-Kéran and Fazao-Malfakassa National Parks, Nigers' Park W and Babah Rafi and Mali Gourma reserves in LEM. The trainings strengthened the application of MIKE data collection standards in these MIKE sites and enhanced patrol effectiveness. Also, the skills and competencies of 18 Liberia Forestry Development Authority (FDA) wildlife officers drawn from Sapo National Park, Lake Piso multiple use and East Nimba Nature reserves were also enhanced through a 6-month training in forest survey techniques in Sapo in 2009. At the end, the officers

testified that it was not only forest survey knowledge they have acquired but the opportunity to know the Sapo National Park better and also the challenges to safeguarding its biodiversity was better appreciated.

CITES MIKE will soon be changing its software from the Microsoft Access based database used to capture the law enforcement data to the Management of Information System (MIST). This is to enable an integrated, interactive and synchronised database to be established at all levels of the MIKE structure (Site, National, Sub- regional and Continental). The database will be hosted by a web server for easy access by stakeholders.

Chart showing the 2010 planned operational expenditures of West Africa MIKE programme



Prior to MIKE planned change over to MIST, ranger perceptions of the old MIKE data collection forms were sought through the various LEM training workshops and the pointer was that the old MIKE patrol data collection form was complex, time-consuming and difficult to use in the field. MIKE being a bottom-up programme is using the change over to integrate the concerns of the rangers to ensure efficient, quality and regular data gathering at the protected area level.

MIKE Sub regional Support Officers have undergone trainers' of trainees' workshops in Kenya and Cameroon to ensure successful implementation of MIST in West Africa. The software change over has called for the need to undertake various training workshops in order to roll out MIST. Training workshops have been undertaken in some of the MIKE sites such as Burkina Faso Nazinga Game Ranch, Nigers' Park W, Gourma in Mali, Pendjari and W in Benin, Keran and Fazao Malfakassa in Togo, Liberia Sapo National Park and Tai National Park in Côte d'Ivoire.

The trainings and MIST adoption will enable the protected area management personnel to analyse the data gathered from the ranger-based patrols. This will provide a feedback of the management actions for an informed decision-making and adaptive management of the biodiversity in the elephant range states.

For more information please contact:
massalatchisani@citesmike.org and
boafoyaw@citesmike.org

En français

Vers une meilleure gestion des populations de faune sauvage en Afrique de l'Ouest : rôle des initiatives de renforcement des capacités du programme CITES-MIKE dans les pays de l'aire de répartition de l'éléphant

Par Massalatchi M. Sani, coordinateur du programme CITES-MIKE, et Yaw Boafo, coordinateur-adjoint

Les gestionnaires des aires protégées ont besoin d'informations fiables pour prendre des décisions adaptées. La recherche d'informations fiables est non seulement longue et onéreuse,

mais le personnel chargé de cette collecte n'est pas toujours à la hauteur de la tâche dans la plupart de nos aires protégées. Le programme CITES-MIKE est un programme de terrain qui dépend grandement de la qualité des informations reçues des patrouilles et des agents dans les zones protégées. MIKE, acronyme de *Monitoring the Illegal Killing of Elephants* est un outil de surveillance utilisé par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) pour évaluer les politiques commerciales concernant les produits issus de l'éléphant. Son objectif est de gérer les populations d'éléphants de manière durable en utilisant les informations obtenues par une surveillance continue, d'aider à prendre des décisions appropriées pour la gestion des populations d'éléphants et le commerce des produits issus de cette espèce.

MIKE-Afrique de l'Ouest effectue le suivi des activités d'application de la loi dans 19 aires protégées de 11 pays de l'Afrique de l'Ouest. Toutes les informations issues des patrouilles sont régulièrement collectées par les agents des aires protégées ; elles sont ensuite contrôlées et analysées afin que des décisions soient prises à tous les niveaux (du niveau de l'aire protégée à celui de la Conférence des Parties). Les agents de terrain sont sans aucun doute le pivot de la réussite de tout programme dans les aires protégées. L'efficacité de leurs opérations de patrouille est primordiale pour sauvegarder la biodiversité et garder les chances, de moins en moins nombreuses, de la conservation de la biodiversité, maximisant ainsi sa contribution au développement socioéconomique national.

Depuis une décennie qu'il existe, MIKE fait du renforcement des capacités une composante clé de ses programmes. Plus de 30% du budget de fonctionnement annuel de MIKE Afrique de l'Ouest, par exemple, est alloué aux initiatives de renforcement des capacités au niveau des sites MIKE (voir graphique ci-dessus) où les agents de terrain sont formés au suivi de l'application de la loi (Law Enforcement Monitoring (LEM)) et à la collecte des données en utilisant des méthodes standard.

En 2009 par exemple, MIKE Afrique de l'Ouest a formé 99 agents de terrain du Parc National de Sapo au Liberia, des Parcs Nationaux Oti-Kéran et Fazao-Malfakassa au Togo, des Parcs W et Babah Rafi au Niger et des réserves du Gourma au Mali en LEM. Les formations ont renforcé l'application des normes MIKE de collecte de données sur ces sites MIKE et renforcé l'efficacité des patrouilles. Par ailleurs, une formation de 6 mois a aussi permis de renforcer les capacités et compétences de 18 agents de l'Autorité d'Aménagement des Forêts (FDA) du Liberia, venus du Parc National de Sapo, du Lac Piso et des réserves naturelles de Nimba Est, en techniques d'inventaire de Forêt à Sapo en 2009. A la fin de la formation, les agents ont affirmé avoir non seulement acquis des

connaissances en matière d'inventaire de forêt, mais cela leur a aussi permis de mieux connaître le Parc National de Sapo ainsi que les défis à relever pour la sauvegarde de sa biodiversité.

Très bientôt, le programme CITES-MIKE changera son logiciel de saisie des données. De la base de données Access de Microsoft, elle passera au Management of Information System (MIST). Cela permettra d'établir une base de données intégrée, interactive et synchronisée à tous les niveaux de la structure MIKE (site, national, sous-régional et continental). La base de données sera abritée par un serveur Web afin que les parties prenantes puissent y accéder facilement.

Avant que MIKE ne prévoie d'adopter MIST, la perception que les agents avaient des anciennes fiches de collecte de données MIKE était demandée durant les ateliers de formation LEM. Il en est ressorti que l'ancienne fiche de collecte de données MIKE était complexe, longue à remplir et difficile à utiliser sur le terrain. MIKE étant un programme qui commence à la base, il utilise le changement afin d'intégrer les préoccupations des agents et assurer une collecte d'informations efficace, régulière et de qualité au niveau des aires protégées.

For elephants' sake – let's get our act together

*IUCN press release – March 2010
(French below)*

The elephant issue remains central to CITES though, unfortunately, the emotiveness of the ivory debate has not dissipated and the divisions are as deep now as at any time in the past. IUCN is concerned that much of this may be diverting efforts from the real issues and what must really be done to reduce the impact of illegal killing on Africa's elephants.

It would be a more positive step forward to use the considerable energies of the Parties in a constructive manner in dealing with the issues at hand and not in a divisive manner. To this end, IUCN encourages the Parties to step back from the outcomes of decisions taken on the proposals before this Conference of the Parties and take a holistic look at the situation and the future prospects for this species.

"Although we currently do not have unequivocal answers to all the questions, it's true to say that we do now, through trade monitoring processes, have a greatly improved understanding of the current situation on the ground, the ivory trade dynamics facing the species across its range and the market drivers behind this trade," says Dr Holly Dublin, Chair of IUCN's African Elephant Specialist Group. Africa's elephants are being exposed to different circumstances in different parts of their range. Because of these very real differences, trying to manage to the lowest common denominator ends up being unsatisfactory all round; thereby feeding the division because different countries are faced with radically



Les coordonnateurs sous-régionaux de MIKE ont participé à des ateliers de formation des formateurs au Kenya et au Cameroun afin d'assurer une mise en œuvre réussie de MIST en Afrique de l'Ouest. Le changement de logiciel a nécessité l'organisation de différents ateliers de formation afin de mettre en œuvre le MIST. Des ateliers de formation ont ainsi été organisés sur certains sites MIKE comme le Ranch de Gibier de Nazinga au Burkina Faso, le Parc W au Niger, le Gourma au Mali, la Pendjari et W au Bénin, Keran et Fazaou Malfakassa au Togo, le Parc National de Sapo au Liberia et le Parc National de Tai en Côte d'Ivoire.

Les formations et l'adoption de MIST permettront au personnel impliqué dans la gestion des aires protégées d'analyser les données collectées par les patrouilles des agents. Cela permettra d'avoir un feedback des actions de gestion pour une prise de décision éclairée et une gestion adaptative de la biodiversité dans les pays de l'aire de répartition de l'éléphant.

Pour plus d'info :

massalatchisani@citesmike.org et boafoyaw@citesmike.org

different management challenges. In most countries, former elephant range has been drastically reduced by land conversion in the face of rapid human population growth and conflict between people and elephants presents an ever-growing problem to management authorities.

It comes as no surprise that while elephant populations continue to show significant growth in some countries, others, particularly those in the Congo Basin of Central Africa, give cause for grave concern. Elephants are being killed illegally and illegal ivory, in significant amounts, is moving off the continent.

"Time and again reports of the Secretariat with regard to the implementation of the Action plan for the control of trade in elephant ivory demonstrate worryingly little progress on what we know to be two of the most important factors in this dynamic – that unregulated domestic markets provide a ready flow of ivory to the illicit market and that large-scale syndicated operations are on the increase," adds Dublin.

Just as it is incumbent on those African countries cited in Decision 13.26 of the Action Plan mentioned above to do what they can to close these loopholes, we feel it is incumbent on the consuming and entrepot countries, to contribute as well. Without unprecedented actions from both sides acting independently and in concert, the future for elephants subjected to such pressures does, indeed, look bleak.

"IUCN must admit its frustration with the current situation and we would urge the Parties to rise above these divisive and distracting stalemates in favour of more decisive action on the known problems facing African elephants in many parts of their range," says Sue Mainka, Head of IUCN's delegation to CITES. "We stand ready to assist, as

we always have, in processes and engagements that will move us towards positive outcomes for the species.”

Pour la survie des éléphants – agissons ensemble

Communiqué de presse – UICN – mars 2010

La question des éléphants est toujours aussi centrale à la CITES, et malheureusement, le débat est toujours émotionnel et les divisions aussi profondes qu'avant. L'UICN s'inquiète du fait que tout cela ne doit pas nous éloigner de notre véritable objectif qui est de réduire l'impact de la chasse illégale des éléphants d'Afrique.

Cela serait une avancée positive que d'utiliser toute l'énergie déployée par les Parties de façon constructive pour régler les problèmes plutôt que de se diviser. A cette fin, l'UICN encourage les parties à revenir sur les résultats des décisions prises avant cette Conférence et à avoir une vision plus globale de la situation et des futures pistes possibles pour la conservation de cette espèce.

« Bien que nous n'ayons pas actuellement une réponse univoque à toutes les questions, il faut admettre que nous avons maintenant, grâce aux programmes de monitoring, une vision améliorée de la situation sur le terrain, de la dynamique du commerce illégal de l'ivoire, et des responsables de ce trafic » déclare Holly Dublin, Présidente du Groupe des Spécialistes de l'Eléphant Africain. Cette espèce est exposée à diverses menaces en différentes zones de son aire de répartition. Du fait de cette diversité, le fait d'essayer à trouver une solution commune basée sur le plus petit dénominateur commun conduit à décevoir tout le monde ; ainsi, cela alimente les divisions entre

pays qui font face à des défis radicalement différents. Dans la plupart des pays, la répartition originelle des éléphants a été réduite de façon drastique par la conversion des terres du fait de la croissance démographique, et les conflits hommes-éléphants se multiplient et posent toujours plus de problèmes pour la gestion des terres.

Il n'est donc pas surprenant de constater que, pendant que la population d'éléphants croît de façon importante dans certains pays, d'autres, en particulier dans le Bassin du Congo, sont extrêmement menacées. Les éléphants y sont tués illégalement et de grandes quantités d'ivoire quittent alors le continent.

« Le temps, et aussi les rapports du secrétariat de la CITES sur la mise en œuvre du Plan d'Action pour le contrôle du commerce de l'ivoire, démontrent peu de progrès en ce qui concerne les deux plus importants facteurs de cette dynamique : le marché domestique non régulé alimente le marché illégal, et les opérations de trafic à grande échelle augmentent au cours du temps » ajoute Holly Dublin.

Bien sûr il est de la responsabilité des pays africains cités dans la décision 13.26 du plan d'action de prendre les mesures adéquates pour traiter ces questions, mais cela est aussi de la responsabilité des états qui entreposent ou consomment l'ivoire. Sans une action sans précédent de ces deux parties, indépendamment ou ensemble, l'avenir des éléphants ainsi menacés est très compromis.

« L'UICN reconnaît sa frustration face à la situation actuelle et presse les Parties de dépasser leurs divisions en faveur d'actions plus décisives pour aborder les problèmes désormais connus de l'éléphant en Afrique » déclare Sue Mainka, qui conduit la délégation de l'UICN à la CITES. « Nous sommes prêts à accompagner, comme toujours, l'engagement et les actions qui produiront des résultats positifs pour l'espèce. »

Offre d'emploi

L'African Wildlife Foundation (AWF), recherche deux **Chargés de la conception des programmes** pour ses bureaux de **Ouagadougou (Burkina Faso)** et de **Kinshasa (RDC)** pour une durée de deux ans. Le titulaire aura une maîtrise ou un Master dans un domaine pertinent (économie, conservation, gestion des ressources naturelles ou développement rural) et une expérience professionnelle et pertinente à un niveau de responsabilité, en matière de conservation et de développement en Afrique, mobilisation de fonds, élaboration de propositions de projet, et présentation des idées et projets aux bailleurs. De plus il/elle aura d'excellentes compétences en communication écrite et orale. Référez-vous au site www.awf.org pour connaître les modalités pour déposer votre candidature. **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2010.**



Elephants at CoP15 – CITES (French below)

Diane Skinner, Programme Officer, IUCN/SSC African Elephant Specialist Group

The 15th Conference of the Parties to CITES was held in Doha, Qatar from 13-25 March, 2010. With three proposals to the CoP regarding elephants, it was guaranteed that elephants would again take centre stage, and cause some turmoil.

Tanzania and Zambia both had proposals on the agenda to downlist their national populations of African elephants (*Loxodonta africana*) from Appendix I to Appendix II, to allow trade in live animals, skins and other products, hunting trophies, and one-off sales of ivory. The

Panel of Experts reports were released a few days prior to CoP15 and played a significant role in decision-making for both proposals. The Panel of Experts is responsible for evaluating whether acceptance of the proposal under review is likely to have a positive or negative impact on the conservation status of the elephant population and its environment. Both Tanzania and Zambia, when introducing their proposals on the floor, removed the one-off ivory sales from their proposals. Despite this, after heated debate in both Committee I and in plenary, both proposals for downlisting were defeated. While there were concerns about the individual proposals, it also appears that general concern about illegal killing across the continent and illegal trade in ivory globally made this a very difficult time for either proposal to succeed.

Another proposal, this one from Kenya, Ghana, Liberia, Mali, Sierra Leone, Togo, Republic of Congo and Rwanda suggested extending the scope of the nine year moratorium on ivory sales. The current annotation restricts the nine year moratorium to the four countries on Appendix II (Botswana, Namibia, South Africa and Zimbabwe), and the proposed change was to extend the moratorium to all range States and from nine to 20 years. Following a great deal of debate during the meeting, this proposal was withdrawn completely.

Despite the divisive debate over the proposals, there were positive steps forward at CoP15 with regards to elephants. The African Elephant Action Plan was ratified and there was a great deal of reaffirmation of support for MIKE and ETIS. These two monitoring programmes have proven invaluable in understanding the extent and dynamics of illegal killing and the illegal trade in ivory. The proposals, analyses from CITES and MIKE, and the summary records are all available on the CITES website (www.cites.org), and provide interesting reading.

It is of concern to many who were involved in this highly emotional meeting that the focus on the issues around the legal ivory trade may well be diverting our attention from the very serious situation facing the African elephant in many parts of its range.

Les éléphants à la COP 15 - CITES

Diane Skinner, Chargée de Programme, UICN-SSC Groupe des Spécialistes des Eléphants

La quinzième Conférence des Parties de la CITES s'est tenue à Doha (Qatar) en mars dernier. Avec trois propositions portant directement sur les éléphants, il était certain que cette espèce allait encore occuper le devant de la scène et créer quelques remous.

La Tanzanie et la Zambie ont toutes deux proposer de faire passer leurs populations d'éléphants de l'Annexe I à l'Annexe II, pour pouvoir autoriser le commerce des animaux vivants, des peaux et autres produits, la chasse des trophées et la vente groupée des stocks d'ivoire. Le rapport du groupe d'experts remis quelques jours avant la CoP a joué alors un grand rôle dans les décisions prises. Ce groupe d'experts est en charge d'évaluer si une proposition est susceptible d'avoir un impact (positif ou négatif) sur le statut de conservation des populations d'éléphants et leur environnement. La Tanzanie et la Zambie, lorsqu'elles ont déposé finalement leur proposition, ont retiré la vente des stocks d'ivoire mais malgré cela, après des débats houleux aussi bien en comité I qu'en plénière, leur proposition fut rejetée. Bien qu'étudiée avec attention, le sentiment général découlant du braconnage actuel sur le continent et de la vente illégale d'ivoire rendait cette proposition difficilement acceptable maintenant.

Une autre proposition, cette fois du Kenya, Ghana, Liberia, Mali, Sierra Leone, Togo, RDC et Rwanda suggérait quant à elle d'étendre le champ de moratoire de neuf ans approuvé sur les ventes d'ivoire. Pour le moment, ce moratoire s'applique aux quatre pays placés en Annexe II (Botswana, Namibie, Afrique du Sud et Zimbabwe) et l'idée était d'étendre ce moratoire à tous les états de la zone de répartition de l'éléphant, de 9 à 20 ans. Après de longs débats, cette proposition a été rejetée intégralement.

Quels que soient les débats, il y a eu des avancées positives durant cette conférence en ce qui concerne les éléphants. Le Plan d'Action Eléphants a été ratifié, et le soutien

des délégués aux programmes MIKE et ETIS a été réaffirmé. Ces deux programmes de monitoring se sont révélés indispensables pour mesurer les effets du braconnage et du commerce illégal d'ivoire. Les propositions, analyses de la CITES et de MIKE sont disponibles sur le site de la Convention (www.cites.org) et donnent d'intéressants compléments.

L'inquiétude de beaucoup des participants à cette rencontre chargée d'émotion était aussi que les débats portant sur le commerce illégal d'ivoire ne nous détournent pas des questions de conservations quant à la situation très précaire des populations d'éléphants dans bon nombre des pays de répartition de l'espèce.

Programme "Mon Voisin Eléphant"

L'Education vers notre coexistence harmonieuse avec les éléphants

(English below)

Par Julien Marchais

L'Afrique de l'Ouest aura-elle encore des éléphants en 2050 ? Ses enfants connaîtront-ils ces magnifiques animaux emblématiques de leur patrimoine naturel et culturel ?

Nul n'a la réponse à ces questions car l'incertitude sur le sort des pachydermes et des grands espaces naturels est bien réelle.

Il y a quelques semaines les derniers éléphants de Sierra

Leone seraient tombés sous les balles des braconniers pour quelques centaines de grammes d'ivoire. Selon le rapport 2007 sur le statut des



éléphants d'Afrique, l'Afrique de l'Ouest compte moins de 1% de la population continentale de l'espèce et représente moins de 5% de son aire de répartition, qui diminue inexorablement décennie après décennie.

Si dans certains pays, comme le Burkina Faso, les effectifs sont relativement stables ces dernières années, du fait d'une efficace lutte contre le braconnage notamment, n'oublions pas que le défi majeur pour la conservation des éléphants est la protection de leurs habitats naturels. Dans cette perspective et conscients des prévisions de croissance démographique en Afrique de l'Ouest, nous connaissons le défi qui se dresse devant nous pour concilier protection de la nature et de l'environnement et développement économique et social. D'ici 2050, nous pouvons nous demander s'il y aura assez de place et de ressources pour les humains, les éléphants et le reste de la biodiversité régionale.

Nous sommes résolument optimistes et nous croyons que ce sera le cas. Mais nous sommes conscients que ce défi demandera une stratégie ambitieuse et des efforts compris et portés par tous pour parvenir à un mode de développement efficace tout en préservant l'environnement et la nature.

Depuis 2007, dans le cadre du projet "Enfants & Eléphants" (www.enfantsetelephants.net), nous organisons des classes nature pour les enfants de la région de Boromo (centre sud du Burkina) dans la forêt classée des Deux Balé. Nous avons déjà emmené plus de 1200 écoliers du cours moyen 1^{ère} année (CM1) qui ont pu voir, très souvent pour la première fois, leurs voisins éléphants. Ils ont pu également prendre conscience de l'état de dégradation de cet espace naturel qui fût très riche par le passé et qui a déjà perdu une grande partie de sa biodiversité.

Sur les 1200 écoliers participants, nous avons appris que plus de 80% n'avaient jamais vu d'éléphant avant la classe nature, alors même qu'ils vivent dans un rayon d'une dizaine de kilomètres de l'espace naturel protégé. 80% !

Ces enfants, âgés de dix ans en 2010, ne connaissent pas les éléphants de leur patrimoine naturel et culturel. Ils ne connaissent pas leurs rôles dans les écosystèmes naturels qu'ils habitent, ils ne savent donc pas qu'ils façonnent les milieux de savanes, qu'ils régénèrent les forêts grâce aux graines des plantes contenues dans leurs déjections ou encore qu'ils ouvrent les points d'eau pour les autres animaux en saison sèche et que leurs bolus constituent une source de nourriture importante pour les insectes, les oiseaux et les primates. Ils n'ont pas pleinement conscience que les éléphants sont aussi les gardiens des espaces naturels dont les services écologiques nous sont primordiaux, nous fournissant par exemple une eau sans pollution ou captant le dioxyde de carbone responsable des changements climatiques. Sans avoir connaissance de tout cela, les enfants âgés de dix ans en 2010 ne pourront faire de la préservation des espaces naturels et de l'environnement une priorité pour les décennies à venir. Sans être sensibilisés aux enjeux de la conservation des éléphants et de la biodiversité, ils ne pourront pas porter les efforts nécessaires pour un développement en accord avec la préservation de l'environnement. Ces enfants auront cinquante ans en 2050, ils sont donc les futurs décideurs et c'est aujourd'hui, qu'ils doivent recevoir l'éducation qui leur servira à relever, avec les générations précédentes, les grands défis d'avenir.

Le nouveau programme "Mon Voisin Eléphant" initié par l'association "Des Eléphants & Des Hommes" (www.deselephantsetdeshommes.org) et le Papaco de l'UICN a pour objectif de sensibiliser la jeune génération à la conservation de leurs espaces naturels et de leur environnement. Ce programme se propose d'élaborer, en partenariat avec les autorités chargées de l'éducation de base, un kit pédagogique sur la conservation des éléphants et des espaces naturels. Ce kit pédagogique sera constitué d'un magnifique poster illustrant les éléphants les plus proches de la classe où il sera affiché, accompagné d'un texte mettant en avant l'unicité de ces éléphants et le lien entre leur conservation et la protection

de l'environnement régional. Le kit éducatif contiendra également un livret pédagogique sur les éléphants, leurs places primordiales dans les écosystèmes et sur l'importance de leur conservation. Il servira à la sensibilisation des enfants de toute la région.

Dans le cadre du développement de ce nouveau programme, nous lançons un appel à photo afin de constituer une collection de clichés représentant les différentes populations d'éléphants d'Afrique de l'Ouest. Tout lecteur en mesure de contribuer à cette collection est invité à visiter le site www.deselephantsetdeshommes.org ou à nous contacter à l'adresse suivante contact@deselephantsetdeshommes.org pour obtenir de plus amples informations.

Faisons ensemble et aujourd'hui le nécessaire pour que les enfants de 2050 puissent admirer les éléphants d'Afrique de l'Ouest dans une nature régionale bien préservée.

English

“My Elephant Neighbor” Programme

*Education towards our harmonious
coexistence with elephants*

By Julien Marchais

Long-term solutions for elephant conservation require that we collectively choose to preserve enough space and natural resources for elephants in their range. During the past century, the number of elephants has decreased tremendously due to natural habitat destruction and ivory trade. As the human population continues to grow, we must ask ourselves: Will we be able to share the land with elephants and other wildlife? Will we be able to make the right decisions to coexist harmoniously with our pachyderm neighbors?

These decisions cannot be made by a few. By 2050, it is very likely that there will be over 9 billion people on Earth. These decisions have to be made in a democratic way by a vast majority. Elephant conservation cannot be seen as the responsibility only of elephant specialists—it is the responsibility of each one of us. Everyone needs to know the issues at stake and understand the challenges that lie ahead for elephant conservation.

To conserve elephants, we must protect their natural habitats. Protecting the natural habitats not only benefits the elephants and the biologically diverse organisms that inhabit those ecosystems, it also benefits us because we are preserving our global environment and the numerous services that natural ecosystems give us freely every day. In other words, protecting elephants is in our own best interest—it protects us in the long term.

We protect what we appreciate, and we appreciate what we know. Elephants may be the largest and perhaps one of the most iconic animals on Earth, but we have learned through our programme "Children & Elephants" (www.enfantsetelephants.net) that a large majority of the children living in elephant-range countries do not know elephants. These

children have not been exposed to them. Without this exposure, it is very unlikely this younger generation will make decisions towards elephant conservation in the future. In 2050, the children aged 10 today will be 50 and will be decision makers. In order to make decisions for elephant conservation, these children need to learn about them. They need to know how important elephants are to the ecosystems and how important their conservation is to us.

In every region where elephants still naturally occur, they are part of the local natural and cultural heritage, and, therefore, need to be preserved. But elephants are also part of the natural and cultural heritage of all of Humanity. Globally, we are all involved in the elephant conservation challenge. We collectively need to find ways to coexist with our elephants neighbors by reducing human-elephant conflict, which means helping the people who are suffering from elephant depredations and leaving as much space as possible for elephants to inhabit. Education is the first step to achieving a long-term harmonious coexistence with our elephant neighbors.

In partnership with authorities in charge of environmental education, the mission of the "My Elephant Neighbor" programme is to address this issue through education and sensitisation, especially among the children living in elephant-range countries. The programme has two objectives:

- For those who do not have access to the Internet, the main objective of the programme is to bring educational kits about elephant conservation to the primary schools of elephant-range countries. The educational kit, designed for 10-years-old children, will consist of a beautiful poster that presents the elephant population living closest to their school with text describing its unique characteristics and the best ways to protect their elephant neighbours. The poster will come with a booklet telling the children about elephants: their evolution, biology, ecology and behaviour and the important roles they play within the ecosystems. The programme will then collect the children's suggestions for solutions for our long-term coexistence.
- For those who have access to the Internet, the programme provides a website that will feature elephant populations throughout Africa. For each population, there will be specific information about their unique characteristics, challenges and solutions to conservation efforts, and how their conservation is linked to the preservation of the regional and global environment. On this website, the visitor will be able to enter GPS coordinates to locate the closest elephant population. The visitor will also be able to give suggestions for our long-term coexistence with elephants and will be able to provide educational kits to children's classes in elephant-range countries with no connection to the Internet. Eventually, the website will display the children's solutions for long-term harmonious coexistence with elephants.

West African elephants are highly endangered. According to the 2007 African Elephant Status Report, West Africa hosts less than 1% of African elephant population and represents only 5% of their range. Therefore, we are planning to focus our efforts in West Africa for the first few years of the program's implementation. In partnership with the IUCN Programme for Protected Areas of Central and West Africa (www.papaco.org), we are currently initiating this programme in Burkina Faso where our NGO "Des Eléphants & Des Hommes" (www.deselephantsetdeshommes.org) has developed the programme "Enfants & Eléphants" in partnership with the authorities in charge of environmental education since 2006.

All interested readers are invited to assist the efforts of the "My Elephant Neighbour" programme. We are collecting pictures of worldwide elephant populations, and anyone can contribute by sending us low-resolution images of elephants with a brief

description of what makes the elephants pictured unique. We are especially interested in pictures of West African elephant populations.

Please visit the website

www.deselephantsetdeshommes.org/english/index.html for more information or contact us at contact@deselephantsetdeshommes.org.

Together, let us begin providing the necessary education now, so the children of 2050 will have the opportunity to admire their elephant neighbor in a well-preserved natural habitat.



Appel à projet / Call for submission (appel)

Le troisième concours à petits projets (petits projets sur la conservation de la biodiversité ou sur le changement climatique) du Fonds Français pour l'Environnement Mondial est ouvert !

Le règlement du concours et le dossier de demande de subvention à remplir sont disponibles sur le site du FFEM www.ffem.fr. Les dossiers doivent être envoyés aux adresses suivantes : ppi@iucn.org pour les projets en Afrique Centrale et Madagascar, lacina.kone@iucn.org (copie à ppi@iucn.org) pour les projets concernant l'Afrique de l'Ouest. Assurez-vous que vous avez en retour un avis de réception du dossier.

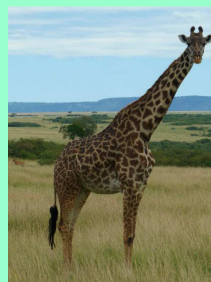
Cet appel à projet sera clos le **5 septembre 2010 à 18h00, heure de Paris**, dernier délai. Cependant, les dossiers reçus **avant le 25 juillet 2010** seront traités en priorité.

The third call for submission of small grants applications (related to biodiversity conservation or climate change) to the French Global Environment Fund is now open! Useful information regarding objectives, targets, rules and procedures to request a subvention can be downloaded from www.ffem.fr. For Central Africa and Madagascar, grant application forms must be sent to: ppi@iucn.org. For West Africa, please submit your application to lacina.kone@iucn.org (with a copy to ppi@iucn.org). Please make sure you receive an acknowledgement reply.

Deadline for submission is 5 September 2010, before 4 pm GMT but we would like to encourage you to submit your projects before the **25th July** as far as possible.

► La Lettre des APAO ◀

Contacts : geoffroy.mauvais@iucn.org
bora.masumbuko@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
gabrielle.couaillac@iucn.org
lacina.kone@iucn.org
youssouph.diedhiou@iucn.org



IUCN, Programme Afrique du Centre et de l'Ouest
Aires protégées
 BP 1618,
 Ouagadougou 01.
 BURKINA FASO
 Tel : (226) 76 04 58 01

www.papaco.org
Toutes les lettres APAO sont en ligne